

04

2018/2019 : La méthode « Facile A Lire et à Comprendre » Falc, et la mise en accessibilité des documents clés de l'accompagnement

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Professionnels des établissements médico-sociaux souhaitant appliquer cette méthode ainsi qu'aux travailleurs handicapés souhaitant s'investir dans la validation de cette démarche dans leur établissement.

Organisme de formation

⇒ OTOS 13 FORMATION

Date limite d'inscription

21/06/2019

Lieux & dates

⇒ Groupe 1

Dép. 83

Du 7 nov. au 8 déc. 2018

⇒ Groupe 2

Dép. 13

Les 5 & 6 déc. 2018

⇒ Groupe 3

Dép. 84

Les 15 & 16 jan. 2019

⇒ Groupe 4

Dép. 06

Les 29 & 30 jan. 2019

⇒ Groupe 5

Dép. 04/05

Les 12 & 13 fév. 2019

Interlocuteur OF

Claire BALLOTEAUD

otos@orange.fr

06 63 02 38 22

Contexte

Ecrire et diffuser des documents en **FALC** c'est permettre l'accessibilité de tous à l'information dans le respect des lois de 2002 et 2005.

Le FALC « **facile à lire et à comprendre** » est une traduction d'un langage en un langage compréhensible par tous.

Pour appréhender le FALC il faut d'une part s'appropriier les règles et d'autres part s'entraîner à la pratique de la transcription de document.

Unifaf PACAC a souhaité accompagner les professionnels chargés de produire des supports écrits, audiovisuels, site internet... accessibles à leurs usagers.

Objectifs

Cette action doit permettre à chaque participant de :

- Connaître les textes de référence en matière d'accessibilité
- Apprendre les règles du Facile A Lire et à Comprendre
- Etre capable de traduire et de créer des documents en FALC
- Publier sur tous supports en ayant une mise en page accessible

Prérequis

Le programme de formation intègre une approche multimodale :

- Un SPOC (Small Private Online Course), un cours en ligne privé en petit groupe précédant l'action ;
- Deux journées consécutives en présentiel.

Concernant le travail préalable en ligne :

Avant la rencontre collective du groupe de stagiaires, nous sollicitons les apprenants à deux niveaux :

⇒ Un travail préalable à travers **une présentation disponible sur connexion sur le site de notre organisme d'environ 45 minutes (SPOC)**. Ce rendez-vous fixé à un horaire précis sera proposé en ligne afin que les stagiaires puissent être en interaction par tchat avec l'intervenant susceptible de répondre en direct aux questions des stagiaires.

Cet échange a pour objectif de permettre l'appropriation des principes généraux et règles d'écriture en FALC.

⇒ Il sera également demandé à chaque stagiaire de **choisir un document ou extrait de document de son organisation à traduire en FALC**.

Ce document est à partager lors de la formation afin que le stagiaire puisse expérimenter avec ses propres outils. Les supports apportés par les stagiaires ne seront pas transcrits au préalable mais bien étudié par chaque stagiaire afin qu'il sache

apporter lui-même sa propre transcription en accord avec la politique interne de chaque organisation. Ce document sera également une pièce utile à l'évaluation des stagiaires.

Cette formation va aider les acteurs à être autonome dans le déploiement du FALC dans leur organisation. La présence de personnes en situation de handicap de l'atelier FALC de l'ESAT va permettre de valider en direct certains documents.

Tout au long de la formation un forum est ouvert sur le site de l'organisme pour que les stagiaires qui le souhaitent puissent échanger sur leur pratique et leur expérimentation.

Concernant le travail en présentiel :

Ce temps de travail alterne entre des moments de connaissances techniques et des mises en situation à partir des supports apportés par les stagiaires.

L'accueil stagiaire se fera par la remise du livret d'accueil, la présentation des participants ainsi que de la formatrice.

Nous allons utiliser un Quizz présenté en début et fin de journée pour mesurer les acquis des stagiaires et constater ainsi les évolutions. Il va permettre de vérifier que le SPOC a été intégré par les stagiaires en début de formation. Dans le cas contraire, un rappel est prévu sous la forme d'un support écrit reprenant l'ensemble des règles FALC.

Le support de formation est rédigé en FALC afin de permettre à tous et en particulier aux personnes en situation de handicap présentes, d'être autonomes pendant la durée de cette formation.

Les groupes seront constitués de 12 personnes :

- 9 salariés
- 3 travailleurs handicapés

Contenu

Le programme de formation se déroule sur une séquence de travail préalable sur internet (SPOC) et deux journées en collectif.

Il alterne entre des moments de connaissances techniques sur l'accessibilité, l'inclusion et la connaissance des règles du FALC et des moments de mise en situations concrètes.

Il est demandé aux stagiaires de se munir d'un extrait de document interne afin de le traduire en FALC lors de la formation.

Lors de la dernière journée l'atelier de l'ESAT Les Pins se déplacera en présence de travailleurs en situation de handicap de l'atelier. Cette intervention permettra de confirmer la bonne traduction des documents afin d'y apposer le logo FALC.